



BAREME HONORAIRES DE LOCATION 2020 (mis à jour au 20/10/2020)

Locaux à usage professionnel ou commercial :

1) Honoraires de location :

Honoraires comprenant la recherche et sélection du locataire, la rédaction du bail et l'état des lieux.

Soit, sur le prix du loyer annuel Hors Taxes : 15 % HT, soit 18 % TTC à charge locataire

Soit, sur le prix du loyer annuel Hors Taxes : 15 % HT, soit 18 % TTC à charge propriétaire

2) Honoraires de rédaction de bail :

Honoraires comprenant la rédaction du bail en l'absence de recherche du locataire

Soit, sur le prix du loyer annuel Hors Taxes : 10 % HT, soit 12 % TTC, avec un minimum de 650,00 € HT à charge locataire

3) Etablissement d'un état des lieux :

Honoraires forfaitaires, Hors Taxes : 300,00 €, soit 360,00 € TTC

3) Rédaction d'un avenant de révision :

Sur le montant annuel Hors Taxes 3 % HT, soit 3,60 % TTC à charge locataire

4) Estimation de valeur vénale, avis de valeur locative 300,00 €, soit 360,00 € TTC

5) Rédaction de bail :

. bail dérogatoire, bail de courte durée 300 € HT soit 360,00 € TTC avec un minimum de 1 mois de loyer HT
. bail professionnel, mixte 500 € HT soit 600,00 € TTC avec un minimum 1 mois de loyer HT
. bail commercial : 800 € HT soit 960,00 € TTC avec un minimum 1 mois de loyer HT

6) Vacations (conseil, consultation juridique et fiscale) : 150 € HT soit 180,00 € TTC de l'heure hors frais externes et débours

7) Assistance à la recherche de financement, négociation de crédits assortis de sûreté ou de garantie : 1 % HT du montant du crédit avec un minimum de 500 € HT

8) Étude d'investissement, étude d'implantation : 1 % HT du prix du bien avec un minimum de 1.500 € HT

9) Prise en charge de la commande, du suivi d'exécution des diagnostics techniques (forfait de sélection des experts, déplacements, suivi des dossiers et transmission au rédacteur de l'acte) : 50 € HT, soit 60,00 € TTC

10) Avances et frais externes : frais réels sur la base des justificatifs

BAREME HONORAIRES DE TRANSACTION 2020 (mis à jour au 20/10/2020)

Locaux à usage professionnel ou commercial :

Locaux à usage professionnel ou commercial - Entrepôts - Bureaux - Locaux industriels - Terrains - Immeubles de rapport, d'habitation, mixtes

* Entre 0 et 100.000 €	forfait : 5 000,00 € HT (6 000,00 € TTC)
* Entre 100.001 et 500.000 €	5 % HT du prix de cession (6 % TTC)
* Entre 500 001 et 1 000 000 €	4 % HT du prix de cession (4,8 % TTC)
* Au-delà de 1 000 001 €	3 % HT du prix de cession (3,6 % TTC)

Avis de valeur n'aboutissant pas à un mandat de vente : 250,00 € HT

Garantie financière avec manquement de fonds : SoCaF pour 120 000 €

Expertise selon charte de l'expertise : nous consulter